LES TARIFS

L'IMPOSITION D'UN TARIF SUR LES IMPORTATIONS DE MAÏS—LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Gerry St. Germain (Mission—Port Moody): Monsieur le Président, le 6 mars dernier, le Tribunal canadien des importations a jugé que le maïs subventionné en provenance des États-Unis cause du tort au secteur canadien de la culture du maïs. En conséquence, le gouvernement a imposé un droit compensateur sur les importations de maïs américain.

Encore une fois, le gouvernement fédéral a montré qu'il sait évaluer et comprendre la situation particulière des diverses régions du pays. En réponse aux préoccupations exprimées par des Canadiens de la Colombie-Britannique, nous avons veillé à ce que ce tarif ne vise pas le maïs importé dans cette province pour y être consommé. Grâce à cette mesure, les consommateurs de la Colombie-Britannique sont à l'abri d'une hausse éventuelle du prix du maïs et des difficultés que cela leur causerait

• (1415)

Notre premier ministre (M. Mulroney) et notre gouvernement sont déterminés à traiter toutes les régions du pays avec respect et équité. On a ici une preuve tangible que le premier ministre s'occupe des diverses régions du pays.

LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

ON DEMANDE DE RÉDUIRE LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES EMPLOYÉS À LA RETRAITE

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, le personnel du Service correctionnel du Canada, particulièrement les gardes et les autres employés qui sont en contact direct avec les détenus, font un travail extrêmement stressant et parfois dangereux.

Depuis plus de dix ans, on leur promet les mêmes avantages de retraite anticipée qu'ont les membres des Forces armées, ceux de la GRC et les contrôleurs du trafic aérien, soit le privilège de prendre leur retraite après 25 années de service, s'ils le veulent

Il n'y a aucun doute que le stress auquel les employés des pénitenciers sont soumis est aussi grand que dans l'armée en temps de paix et dans la Gendarmerie. Nous demandons au gouvernement d'accorder aux employés qui le désirent le privilège de la retraite anticipée qu'on leur promet depuis longtemps. Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

PETRO-CANADA

L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. C'est au sujet des propos contradictoires que les ministres tiennent à propos de l'avenir de Petro-Canada. C'est la même histoire qu'en 1979. Vendredi dernier, à Calgary, le ministre des Finances a déclaré: «Je ne crois pas que Petro-Canada ait un rôle à jouer dans la politique publique». Ce matin, à Saint-Jean de Terre-Neuve, le ministre des Transports, accompagné du ministre de l'Énergie, a annoncé qu'on ferait davantage de prospection pétrolière sur la côte est en disant ceci:

Contrairement à ce que la presse a récemment annoncé, Petro-Canada continuera à jouer un rôle très actif dans la mise en valeur du pétrole et du gaz, à Terre-Neuve et au Labrador.

Je demande au premier ministre à laquelle de ces deux opinions il se range? Peut-il nous dire simplement si Petro-Canada est à vendre ou non?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il n'y a aucune contradiction entre les déclarations de ces ministres. Les journaux rapportent que «M. Wilson a déclaré à l'auditoire que son gouvernement n'envisageait pas immédiatement de vendre la société pétrolière et qu'il n'avait reçu aucune offre de sociétés désireuses de l'acheter. Mais il a dit que la ministre d'État chargée de la Privatisation, Barbara McDougall, étudiait la question». Cela me semble parfaitement cohérent. Le gouvernement va examiner ce genre de sociétés pour voir si elles continuent à jouer un rôle positif dans la politique publique, et nous prendrons une décision comme nous l'avons fait dans les autres cas.

M. Tobin: Le premier ministre est le seul à ne pas voir de contradiction entre ces deux déclarations et cela nous en dit long.

LA MISE EN VALEUR DU GISEMENT TERRA NOVA

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, les Terre-Neuviens, comme tous les Canadiens, se réjouissent chaque fois que l'on annonce des projets pour la côte est. Cependant nous nous réjouissons moins, quand, après avoir appris ce matin, à Terre-Neuve, qu'elles étaient les intentions de Petro-Canada à l'égard du gisement pétrolier Terra Nova pour 1991, nous entendons le ministre des Finances et la ministre d'État à la Privatisation déclarer que Petro-Canada ne sera peut-être pas là suffisamment longtemps pour pouvoir tenir ses engagements. Le premier ministre peut-il assurer aux Canadiens, et surtout aux Terre-Neuviens, que Petro-Canada restera en place pour réaliser le projet de mise en valeur du gisement Terra Nova annoncé ce matin. Peut-il nous donner cette garantie?